



l'affiche

Spelc Haute-Savoie



Rentrée 2018 : difficultés en vue !

Une augmentation globale du nombre d'élèves est attendue mais aucun moyen supplémentaire n'est accordé par l'État. On ne peut pas faire plus avec moins. L'Enseignement catholique veut poursuivre son soutien aux établissements de la réussite éducative. Le redéploiement des moyens continuera cette année encore. Des académies excédentaires devront rendre des moyens qui seront donnés aux académies déficitaires. Le Spelc met en garde contre des tentatives possibles d'expérimentation pour faire travailler encore plus les enseignant.e.s sans aucune compensation.

Parcoursup : les compétences des enseignant.e.s pleinement reconnues en matière d'orientation

En classe terminale de lycée, le conseil de classe doit se prononcer sur les vœux d'études de l'élève dans l'enseignement supérieur.

Un nouveau décret "redoublement" à paraître prochainement

Le conseil des maîtres pourra à nouveau proposer le redoublement d'un.e élève après concertation avec ses représentant.e.s légaux.ales.



Février 2018 – Spelc 74 – les membres du Conseil Syndical sont à votre écoute – n'hésitez pas à les contacter

JP Baud : jpnbaud@orange.fr – N Boisramé : natalia.boisrame@cneap.fr – AM Colliard : a.colliard@orange.fr – B Ducrot : beatrice.floret@gmail.com

M Lizère : m.lizere@spelc.fr – F Moge : françoise.moge@wanadoo.fr – Ch Moine : christine.ecole74@gmail.com

JL Obadia : obadia.jeanluc@neuf.fr – A Villard : annevillard@yahoo.fr

N'oubliez pas de consulter le site du Spelc 74 : <http://hautesavoie.spelc.fr>